



**Communiqué du 19 avril 2018**

**La FNAPAEF salue l'ouverture du débat  
sur le financement pérenne de la perte d'autonomie**

Le Président de la République a annoncé l'ouverture du débat national sur le financement pérenne de la perte d'autonomie.

Des deux solutions évoquées par le chef de l'État : l'instauration d'une seconde journée de solidarité (travaillée non payée) et la création d'un nouveau risque pris en charge par la « collectivité nationale » **la FNAPAEF soutient la nécessité de créer un 5<sup>ème</sup> risque de sécurité sociale**, gage d'une véritable solidarité nationale.

Le regard de toute la société face au grand âge ne peut pas passer à côté du respect et de la bienveillance que nous devons lui porter.

Nous espérons cette fois que le débat ira à son terme et ne s'interrompra pas lorsque les décisions financières seront à prendre. Les gouvernements précédents ont toujours abandonné à ce niveau.

Le Président de la République a beaucoup insisté sur la médicalisation des EHPAD. Mais ce n'est pas la seule réponse. L'EHPAD est avant tout **un lieu de vie** et tous les moyens d'accompagnement et de stimulation doivent être mis en œuvre pour garantir bien-être, sens à la vie et bien vivre partagé.

Sans mesures pour revaloriser les métiers auprès de nos aînés, avec des personnels en nombre suffisant, à la formation et la rémunération adéquates, la qualité de prise en charge du vieillissement s'inscrira en faux face à Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Joseph Krummenacker, Président FNAPAEF [www.fnapaef.com](http://www.fnapaef.com)